



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 18 juin 2015
PRESIDENCE : Monsieur Didier Kvicinsky

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

Après étude du préavis municipal N° 33/2015 concernant

Rapport de gestion et comptes – exercice 2014

Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour.

Après lecture du rapport de la commission de gestion

**Le Conseil communal décide d'accepter le préavis N° 33/2015 tel que présenté
et de donner décharge à la Municipalité de Crassier pour sa gestion pour
l'exercice 2014**

par

28 OUI - 0 NON - 1 ABSTENTION

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 18 juin 2015

Le Président
Didier Kvicinsky

La Secrétaire
Déborah Pernet

